



développer

bien vivre

préserver

informer

Dessignons ensemble l'avenir de notre territoire

Agenda 21

Ville de Mer
Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne
Val d'Eau



Dessignons ensemble l'avenir de notre territoire

Ville de Mer
CCM
Val d'Eau

Agenda 21



Pourquoi réaliser un Agenda 21 ?

Notre Agenda 21 nous permet d'acquérir une culture commune du développement durable et d'élaborer les bases de notre projet de territoire.

Sa particularité est d'être partagé par trois collectivités : la ville de Mer, la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne et le syndicat Val d'Eau, chacune dans son domaine de compétence.

Cet outil doit rester pratique. Les actions proposées doivent être adaptées à notre territoire. **Pensons global, agissons local.**

Où en est-on aujourd'hui ?

Un diagnostic de notre territoire a été réalisé avec l'appui des bureaux d'étude Osmoze et Altamire.

Nous avons ensuite formalisé les propositions d'actions recueillies auprès des habitants, des services et des élus lors d'un forum et d'ateliers.

Ces propositions ont été votées à l'unanimité en conseils municipal, communautaire et syndical.

Nos agents sont partie prenante dans cette démarche, notamment au niveau des jardiniers avec l'opération « Objectif zéro pesticide » et la gestion différenciée des espaces verts.

Claude DENIS

Président de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne
Maire de Mer
Conseiller général de Loir-et-Cher

Quelle place ont tenu les habitants ?

Tous ceux qui ont voulu s'exprimer ont pu le faire. Chaque habitant du territoire qui l'a souhaité a pu donner son avis en répondant à l'enquête ou en participant aux ateliers de concertation. Cette démarche est nouvelle pour beaucoup d'entre nous. C'est un premier pas vers une démocratie participative.

L'Agenda 21 n'est pas une fin en soi, c'est plutôt un commencement. C'est à nous tous de le faire vivre : de proposer de nouvelles actions, de changer de cap si nécessaire, ...

Que reste-t-il à faire ?

Avant de programmer les actions il est nécessaire de s'assurer de leur faisabilité, de mesurer les enjeux et les contraintes, d'évaluer les besoins financiers et humains pour permettre aux élus de décider.

Raymond GERVY

Président du Syndicat Val d'Eau
Adjoint au développement durable de la ville de Mer

Certaines actions sont déjà en cours de réalisation. D'autres seront programmées à plus au moins long terme. D'autres encore pourraient être différées ou ne pas être retenues si l'étude de faisabilité révélait des contraintes difficiles à surmonter.

Nous avons une ambition mesurée pour que notre Agenda 21 soit pragmatique avec des actions certes ambitieuses, mais aussi réalisables.

En conclusion

Pour concilier l'essor de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants, nous avons mis résolument le cap sur le développement durable. Aujourd'hui celui-ci est une nécessité et doit devenir un réflexe au quotidien.

Notre souhait est que cet Agenda 21 serve de guide de travail pour les prochaines équipes.

Pour l'avenir de notre territoire, nous devons être désormais exemplaires tous ensemble. Le monde change nous devons nous adapter.

Janick GERBERON

Vice-Président en charge du développement durable de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne
Maire de Mulsans

développer

bien vivre

préserver

informer

AXE 1**Développer le territoire harmonieusement** p.5**AXE 2 :****Bien vivre notre territoire** p.14**AXE 3 :****Consommer de manière responsable
et économiser les ressources** p.23**AXE 4 :****Informen, sensibiliser et favoriser la participation** p.32

Qu'est-ce que le développement durable et l'Agenda 21 ?

Le développement durable consiste à concilier les trois sphères que sont l'environnement, le social et l'économique.

Il s'agit d'assurer un dynamisme économique et une pérennité des activités, tout en limitant l'impact négatif de ces activités sur notre environnement et en favorisant le bien-être de tous dans une logique de progrès et d'équité sociale.

Pour relever ce véritable défi, les acteurs mondiaux (collectivités, associations, particuliers) étaient invités, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, à changer leurs pratiques et à agir en faveur d'actions innovantes et exemplaires. Un programme d'actions mondial pour le développement durable au XXI^e siècle a ainsi été adopté : **c'est l'Agenda 21.**

Le terme « Agenda » est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, à savoir programme.

Associations, entreprises, particuliers et collectivités sont tous sollicités pour être acteurs du changement dans de multiples

domaines : pauvreté, santé, logement, pollution de l'air, ressource en eau, agriculture, gestion des déchets, etc...

A l'échelle locale, l'Agenda 21 est un outil nous permettant de réinterroger nos pratiques, d'organiser un nouveau mode de gouvernance du territoire à travers l'expression de la population et de réorienter nos actions à la lumière des principes du développement durable.

A Mer, à la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne (CCBL) et au Syndicat Val d'Eau, nous n'avons pas attendu l'élaboration de l'Agenda 21 pour mettre en œuvre des actions en faveur du développement durable : chantiers verts à Val d'Eau, opération « Objectif zéro pesticide » à Mer, instauration de tarifs attractifs pour les équipements sportifs et culturels, réalisation de pistes cyclables, ferroutage sur la zone d'activités des Portes de Chambord, ...

Mais pour aller plus loin, il fallait réaliser un diagnostic « développement durable » pour identifier des pistes d'actions et surtout consulter les acteurs du territoire pour tenir compte de ses enjeux spécifiques et des attentes prioritaires pour les habitants, associations, entreprises, ...

Ce document synthétise les actions proposées par les habitants, les services et les élus de la Ville de Mer, de la CCBL et du Syndicat Val d'Eau.

Notre Agenda 21 a été construit en plusieurs étapes. En voici les principales :

Une démarche participative

La concertation a été largement ouverte puisque chacun a pu s'exprimer au travers d'un questionnaire et de 3 ateliers participatifs organisés durant l'année 2012 sur 10 thématiques différentes (transports, urbanisme, déchets, services à la population...).

Les élus et les services ont ensuite examiné toutes les propositions que vous aviez pu faire pour étudier leur faisabilité (tant sur le plan humain que financier) et définir des priorités.

Vous êtes toujours largement invités à participer, avec d'autres citoyens, aux différents groupes de travail et réunions d'évaluation qui seront organisés dans les années à venir pour, ensemble, suivre nos actions et faire évoluer notre cadre de vie.

Un programme d'actions concret, échelonné sur plusieurs années

Le diagnostic, les entretiens avec les acteurs et les échanges entre élus ont permis de faire émerger petit à petit les enjeux principaux de notre territoire :

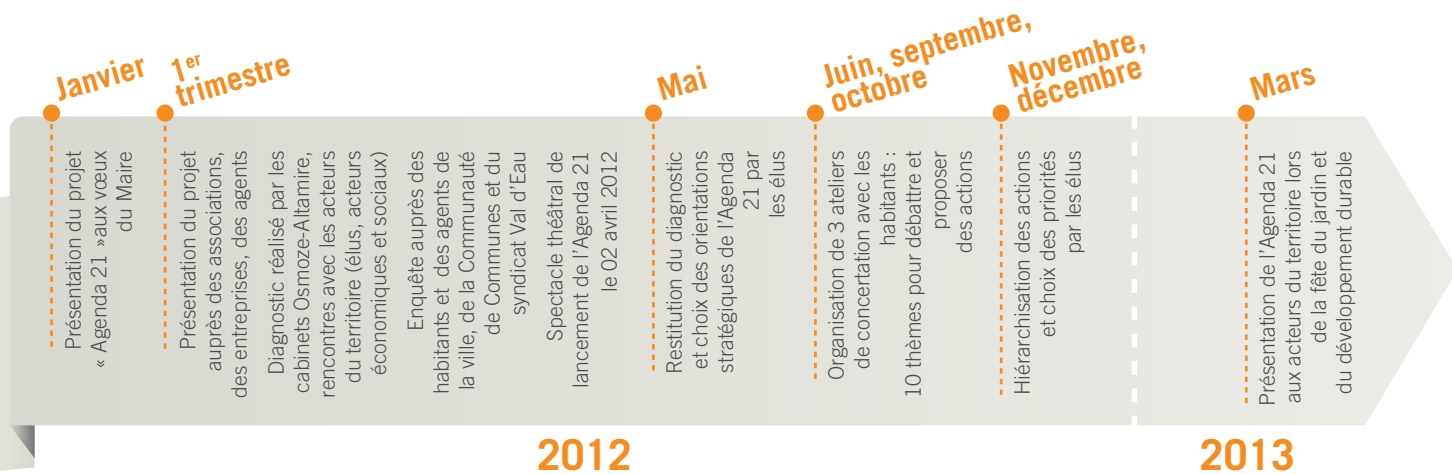
→ Développer le territoire harmonieusement

- Bien vivre sur notre territoire
- Consommer de manière responsable et préserver les ressources
- Informer, sensibiliser et favoriser la participation

Ils se déclinent en 16 grandes finalités traduites en 33 objectifs.

Le plan d'actions de ce premier Agenda 21 s'échelonne sur au moins 5 années, compte tenu des moyens à mettre en œuvre.

Toutes les actions ne seront donc pas réalisées en même temps et certaines seront amenées à évoluer en fonction de la redéfinition de nos besoins, notamment lors de leur examen par les commissions.



Comment lire le descriptif des fiches « Objectif » ?



- Enjeu concerné
- Objectif fixé
- Justification du choix de l'objectif
- Finalité recherchée
- Les actions proposées pour atteindre l'objectif
- La ou les collectivité(s) concernée(s) par l'action
- Le délai prévisible de commencement de l'action
- Une illustration, un témoignage ou un exemple



1^{er} axe : développer le territoire harmonieusement

Il s'agit de poursuivre notre politique de développement économique et d'emploi, d'accueillir de nouveaux habitants, tout en ayant le souci de préserver la ruralité et nos paysages. Nous souhaitons redonner une nouvelle dynamique au centre-ville de Mer et utiliser nos atouts pour mieux attirer les touristes, cyclistes de la Loire à Vélo ou visiteurs des châteaux.

Finalité 1

Choisir des options urbanistiques qui permettent de respecter les paysages et la ruralité du territoire

- Définir une vision globale et prospective du territoire
- Préserver l'identité architecturale et naturelle du territoire

Finalité 2

Créer un territoire dynamique et attractif pour de nouvelles activités et de nouveaux habitants

- Rendre la ville de Mer plus attractive
- Valoriser les savoir-faire locaux et les activités «développement durable»

Finalité 3

Proposer une offre de transports éco-responsable

- Développer les modes de déplacement sécurisés vélo-piétons
- Favoriser les transports en commun et le covoiturage

Finalité 4

Proposer une offre touristique adaptée au territoire

- Développer les activités touristiques notamment celles liées à la Loire à vélo
- Créer des circuits touristiques cyclistes ou piétons jalonnés de panneaux de présentation des points d'intérêt patrimoniaux ou naturels

FICHES OBJECTIFS 1 à 8





Définir une vision globale et prospective du territoire

Une grande partie de la gestion d'un territoire est tournée vers son avenir : anticiper pour répondre aux enjeux majeurs tels que la mise en adéquation des équipements avec la croissance de la population, la limitation de la consommation foncière, la promotion des déplacements alternatifs et la préservation du patrimoine naturel.

De nombreux documents permettent de concrétiser cette prospective comme le SCOT (Schéma de cohérence et d'organisation du territoire) qui détermine à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes (Agglomération, Communauté de Communes) un projet de territoire cohérent en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, tout en valorisant et préservant l'environnement.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), quant à lui, encadre le développement d'une commune en définissant la destination générale des sols.

Finalité 1

Choisir des options urbanistiques qui permettent de respecter les paysages et la ruralité du territoire



Actions concrètes

Prendre en compte l'évolution des territoires limitrophes (ex : SCOT...)

Long terme • CCBL

Se doter d'un document d'urbanisme intercommunal (PLU intercommunal)

Long terme • CCBL

Zoom sur le PADD de MER

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est l'élément central du PLU qui énonce les orientations stratégiques d'urbanisme retenues pour la commune dans une logique de développement durable en prenant en compte l'économie, le social et l'environnement.

Par exemple, le PADD de la ville de Mer comporte 5 objectifs principaux d'aménagement et de développement durable :

- Permettre un développement urbain maîtrisé et cohérent,
- Aménager et améliorer les déplacements au sein du territoire communal ainsi que l'accessibilité des espaces publics,
- Conforter la dynamique économique de la commune,
- Assurer un apport progressif de population et d'habitations,
- Mettre en valeur et conserver l'identité du territoire.

Le Conseil Municipal de Mer a approuvé le PLU le 23 février 2013 dernier après une étape de concertation auprès des personnes publiques associées et les services de l'état sur l'année 2012.

Pour plus d'informations
www.ville-de-mer.com/notre-commune/urbanisme-et-travaux/prospective/pos



OBJECTIF 2

Préserver l'identité architecturale et naturelle du territoire

Développer le territoire harmonieusement

Lors des Forums 21, les habitants ont manifesté leurs préoccupations de maintenir l'identité du territoire et de préserver sa ruralité.

La présence de la Tronne, qui traverse la commune de Mer du nord au sud, est ainsi importante car elle est à l'origine même de l'urbanisation de notre ville (moulins, tanneries...). Sa valorisation ainsi que celle de ses abords nous paraît essentielle pour préserver l'identité de notre territoire.

Nous souhaitons également définir et diffuser avec les partenaires du territoire (associations, Pays, Architectes des Bâtiments de France) une charte permettant aux élus et aux habitants d'avoir un référentiel lors de travaux de rénovation sur du bâti ancien et ainsi préserver au mieux le charme de nos demeures.

Finalité 1

Choisir des options urbanistiques qui permettent de respecter les paysages et la ruralité du territoire



Actions concrètes

Définir une Charte de rénovation du bâti ancien et/ou participer à la diffusion de documents déjà existants sur ce thème

Court terme • **MER CCBL**

Mettre en valeur la Tronne et ses abords

Moyen terme • **MER**

zoom

Cheminement le long de la Tronne à Mer



Rendre la ville de Mer plus attractive

Développer l'attractivité de notre ville est essentiel pour maintenir nos commerces, permettre l'implantation de nouvelles activités et donc créer de nouveaux emplois.

Cela contribue également à améliorer le cadre de vie des habitants.

Depuis plusieurs années, la commune s'engage à donner du souffle au centre-ville que ce soit au travers d'animations régulières, de travaux de rénovation (La Halle, l'Eglise...) ou de l'aménagement de rues (par exemple rue Toutedoie...).

Notre volonté est de poursuivre nos efforts en ce sens.

Finalité 2

Créer un territoire dynamique et attractif pour de nouvelles activités et de nouveaux habitants



Actions concrètes

Améliorer la signalétique aux entrées de Mer

En cours • MER

Capter les cyclotouristes en améliorant la signalétique aux abords du circuit de la Loire à vélo

Court terme • MER

Mettre en œuvre un travail collectif concernant le fleurissement entre le service des espaces verts et les habitants

Court terme • MER

Fournir une meilleure lisibilité aux commerces et entreprises sur les sites Internet des collectivités

Court terme • MER

Mettre en place une démarche de management global de centre-ville (architecture, aménagement urbain, habitat, commerces, animations, zone de circulation apaisée, propreté)

Long terme • MER

zoom

sur quelques animations à Mer



Animations de Noël



Marché du terroir et produits bio



Reconstitution d'un marché de l'époque 1860



Inauguration de la Halle en 2011 suite à sa restauration

OBJECTIF 4

Valoriser les savoir-faire locaux et les activités «développement durable»

Développer le territoire harmonieusement

Le développement économique est un axe stratégique fort pour déployer une politique de développement durable. La zone d'activités de Mer intègre de nombreuses actions sur cette thématique : réalisation d'une desserte ferroviaire, création de bassins de rétention, réalisation de pistes cyclables...

En collaboration avec le Club d'Entreprises et les partenaires économiques (CCI, Chambre des Métiers...), la CCBL désire prendre en compte le développement durable dans sa stratégie de développement économique : construction de bâtiments intégrant les critères du développement durable, actions pédagogiques auprès des professionnels (espaces verts, éclairages, transports...) et valorisation des compétences locales (artisans, salariés...).

Finalité 2

Créer un territoire dynamique et attractif pour de nouvelles activités et de nouveaux habitants



Actions concrètes

Affirmer la prise en compte du développement durable sur la zone d'activités (voie ferrée, intégration paysagère...)

En cours • **CCBL**

Créer des animations avec les artisans locaux pour mettre en valeur leurs savoir-faire

Moyen terme • **CCBL**

Construire des bâtiments à vocation économique intégrant les critères du développement durable (ateliers relais)

Moyen terme • **CCBL**

zoom

La desserte ferroviaire de la Zone d'Activités des Portes de Chambord

Le Parc Logistique et Industriel des Portes de Chambord, offre la possibilité aux entreprises implantées de bénéficier d'un embranchement fer. Le ferroutage, qui consiste à acheminer des camions ou leurs remorques par le train, permet de décongestionner les routes (90% du transport de marchandises se faisant par la route) et de diminuer par la même occasion les émissions de gaz à effet de serre (les flux de marchandises sont responsables de plus de 10 % des émissions totales de la France).



Développer des modes de déplacements sécurisés vélo-piétons

Les transports doux ou alternatifs à la voiture sont des solutions idéales pour les petits trajets quotidiens (un trajet en voiture sur deux fait moins de 3 km).

Se déplacer à pied ou à vélo est bénéfique pour la santé, le porte-monnaie et l'environnement.

Notre objectif, en développant ces modes de déplacements, est de fluidifier et diminuer la circulation routière, améliorer la sécurité des itinéraires pour les piétons et cyclistes et réduire les problématiques de stationnement autour des écoles.

Finalité 3

Proposer une offre de transports éco-responsable



Actions concrètes

Mettre en œuvre les recommandations de l'étude de circulation communale

En cours • MER

Impulser la mise en place d'un plan de déplacement sur les établissements scolaires (création de pédibus ou cyclobus, sécurisation des accès, révision des itinéraires de ramassages scolaires)

Court terme • MER

Améliorer le réseau d'itinéraires cyclables

Moyen terme • MER CCBL

zoom

Pédibus ?? Un bus avec des pieds ?

Le pédibus est un mode de ramassage scolaire pédestre. Les enfants attendent à un arrêt prévu que des parents accompagnateurs volontaires viennent les chercher pour partir à l'école.

La mise en place d'un pédibus se réalise en concertation avec les parents d'élèves, les écoles, la municipalité et bien entendu avec les enfants.

Le cyclobus en est la variante à vélo.



OBJECTIF 6

Favoriser les transports en commun et le covoiturage

Développer le territoire harmonieusement

La commune de Mer propose déjà un service de transport en bus les jours de marché et lors de certains événements (repas des anciens...).

Dans la continuité, nous souhaitons faciliter le covoiturage et envisageons d'adhérer au service du Conseil général de « transport à la demande ».

Finalité 3

Proposer une offre de transports éco-responsable



Actions concrètes

Créer des places supplémentaires sur le parking de la gare de Mer

Court terme • **CCBL**

Dédier des places aux véhicules des co-voitureurs sur les parkings existants et futurs

Court terme • **MER**

Adhérer au service de « transport à la demande » mis en place par le Conseil Général

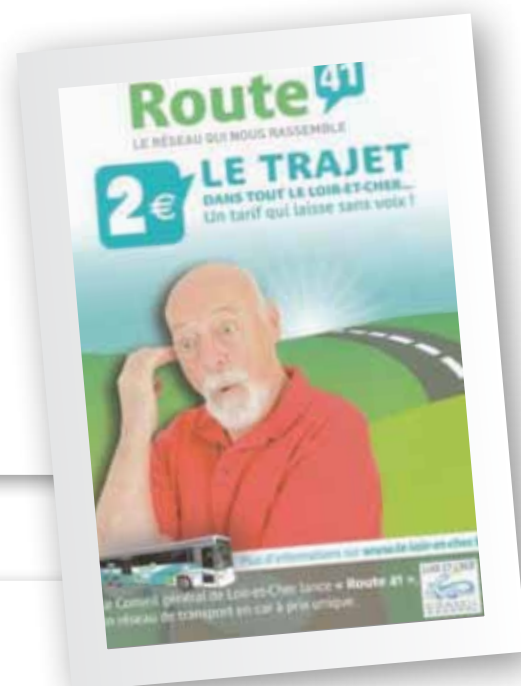
Moyen terme • **CCBL**

zoom sur le transport à la demande du Conseil Général

Le Conseil Général du Loir et Cher propose aux Communautés de Communes d'adhérer au service de transport à la demande. Ce service permet aux habitants de réaliser des trajets entre le domicile (ou autre) et l'un des points d'arrêt définis par le Département pour un tarif de seulement 2€ (50% des frais étant prises en charge par les Communautés de Communes).

Autre solution dès à présent disponible : le site de covoiturage du département qui permet de partager des trajets et de faire des économies.

Plus d'informations sur :
www.route41.fr



Développer les activités touristiques notamment celles liées à la Loire à vélo

La Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne possède des atouts touristiques : la base de loisirs naturelle du Domino, les sentiers pédestres, les pistes cyclables, des hébergements variés (gîtes, campings, chambres d'hôtes...), un patrimoine naturel (la Loire...) et

architectural de qualité (Château de Talcy...).

Dans un but de développement économique et de maintien d'un cadre de vie agréable, nous souhaitons favoriser l'émergence de nouveaux produits touristiques et faire la promotion de ceux existants.

Finalité 4

Proposer une offre touristique adaptée au territoire

Actions concrètes

S'appuyer sur la stratégie touristique du Conseil Général pour mener une réflexion sur le tourisme à vélo à Mer
Court terme • **CCBL MER**

Sur l'itinéraire de la Loire à vélo, indiquer les services proposés à Mer
Court terme • **CCBL MER**

Travailler en concertation avec les acteurs touristiques pour créer un pack touristique CCBL
Court terme • **CCBL**

Favoriser et faire la promotion des formes d'hébergement adaptées aux touristes cyclistes
Court terme • **CCBL**

Créer un emplacement dédié aux campings cars avec services (accès eau, électricité, vidange, ...)
Moyen terme • **CCBL**

Promouvoir l'information touristique (sur les sites Internet et/ou en créant un bureau info tourisme)
Moyen terme • **CCBL**

Élaborer un projet touristique à partir des plans d'eau (créés par les carrières) dans la Vallée de la Loire
Long terme • **CCBL**

zoom Témoignage de Matthieu Rougeau, un cyclotouriste Mérois qui roule ici et ailleurs...

“ Le transport à vélo permet d'allier sport et tourisme. C'est un bon moyen de déplacement pour observer le patrimoine de nos campagnes. On peut aller plus loin qu'en marchant et, contrairement à la voiture, on peut facilement s'arrêter et prendre plaisir tout au long du parcours.

Le principal atout du territoire est la piste cyclable Mer-Muides qui connecte la ville aux itinéraires de la Loire à Vélo. Je l'utilise très souvent en combinaison avec les petites routes locales, soit pour faire des boucles autour de Mer (aller vers Chambord, vers le plan d'eau Domino, aller vers Blois par la rive gauche de la Loire et revenir par la rive droite...), soit pour faire des balades plus longues (aller vers Orléans, Tours et revenir par le train). Les itinéraires vélos sont bien sécurisés (idéal pour les familles avec enfants) et bien jalonnés.

Pour ma part, le vélo autour de Mer a été le point de départ à de grands voyages à vélo, d'abord sur la Loire à vélo puis beaucoup plus loin (Hongrie, Danemark, Italie...) ”



Matthieu Rougeau à la Gare de Mer en partance pour l'un de ses périple

Pour plus d'informations sur les voyages de Matthieu, rendez-vous sur son blog :
<http://lesmeroisavelo.free.fr/>

OBJECTIF 8

Créer des circuits touristiques cyclistes ou piétons jalonnés de panneaux de présentation des points d'intérêt patrimoniaux ou naturels

Développer le territoire harmonieusement

Notre territoire dispose de lieux remarquables, de la Loire classée patrimoine de l'Unesco à ses édifices religieux, ses lavoirs et ses moulins.

Pour permettre aux habitants et visiteurs de les découvrir, nous souhaitons créer des circuits à pied ou à bicyclette où les principaux points d'intérêt seraient mis en valeur par des panneaux.

Finalité 4

Proposer une offre touristique adaptée au territoire



Actions concrètes

Inventorier les circuits touristiques cyclistes ou piétons et en créer de nouveaux

Moyen terme • **MER CCBL**

Créer des panneaux de présentation des points d'intérêt patrimoniaux ou naturels

Moyen terme • **MER CCBL**

zoom



Caquetoir de l'église de Mulsans



Moulin de Maves



Lavoir de Courbouzon



Château de Talcy

Retrouvez l'ensemble des points d'intérêts de notre territoire sur le site Internet de la CCBL

www.cbbl.fr à l'onglet *Tourisme*



2^{ème} axe : bien vivre sur notre territoire

Nous souhaitons que notre territoire soit agréable à vivre au quotidien.

Pour cela, nous proposons d'adapter les voies de circulation, de maintenir ou améliorer la qualité de services (notamment ceux de santé et ceux à destination des plus fragiles) et de développer les actions permettant aux seniors et aux jeunes de se rencontrer et s'enrichir mutuellement.

A terme, il nous faudra également créer une réelle identité au sein de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne afin que chacun puisse être fier de son territoire.

Finalité 5

Améliorer la qualité de vie

- Adapter la voirie aux différents modes de déplacement et améliorer la sécurité
- Prendre en compte les besoins des seniors
- Favoriser la prévention et l'offre de santé
- Développer les liens sociaux et les lieux d'échanges interculturels

Finalité 6

Développer des actions favorisant les liens intergénérationnels

- Créer des lieux et temps d'échanges intergénérationnels

Finalité 7

Renforcer les actions en faveur des personnes en difficultés

- Faciliter l'accès aux services essentiels et à la culture
- Lutter contre la précarité énergétique

Finalité 8

Créer une identité du territoire en développant le sentiment d'appartenance

- Organiser un groupe de réflexion avec les acteurs locaux pour définir une identité du territoire

FICHES OBJECTIFS 9 à 16



OBJECTIF 9

Adapter la voirie aux différents modes de déplacement et améliorer la sécurité

Bien vivre sur notre territoire

Favoriser le « vivre ensemble », c'est entre autres permettre à chacun de pouvoir se déplacer (automobiles, piétons, vélos, personnes à mobilité réduite) en toute sécurité.

Deux types d'actions sont programmées dans l'Agenda 21 : celles réalisées directement par la ville de Mer qui concernent essentiellement l'aménagement de la voirie (réfection des trottoirs, tracés de voies pistes cyclables, rénovation des voies...). Les autres actions sont quant à elles liées à la responsabilité de chacun (ex : incivilités routières).

Finalité 5

Améliorer la qualité de vie



Actions concrètes

Définir un plan d'actions pour réduire les points noirs de circulation et de stationnement

Court terme • MER

Informers les usagers sur leurs incivilités routières (ex : actions avec les enfants devant les écoles, police municipale...)

Court terme • MER

Continuer le programme d'aménagement pour personnes à mobilité réduite et tenir compte de l'usage des poussettes lors de la création et de la réfection des trottoirs

Moyen terme • MER

ZOOM sur les travaux d'accessibilité

L'ensemble des passages piétons (une douzaine) de la nationale 152 qui traversent la commune de Mer ont été refait en 2012. Durant l'année 2013, les passages de l'avenue Maunoury seront à leur tour rénovés.



Prendre en compte les besoins des seniors

Si les plus de 75 ans représentent moins de 10% des habitants de la Communauté de Communes, on note toutefois un vieillissement global de la population.

La prise en compte et l'anticipation de cet enjeu est important pour notre territoire.

Nous avons ainsi déjà engagé plusieurs actions en ce sens : travaux d'adaptation de la voirie aux personnes à mobilité réduite, offre de services de proximité permettant un maintien prolongé au domicile (ex : le service de portage de repas de la CCBL), rénovation de la maison de retraite et création d'une unité Alzheimer à l'Hospice Simon Hême, soutien aux associations d'appui aux séniors...

Finalité 5

Améliorer la qualité de vie



Actions concrètes

Editer un guide des services pour les séniors

Court terme • **MER**

Organiser un partenariat avec des structures proposant des ateliers aux séniors (ex : équilibre et prévention des chutes, plaisir de bien manger...)

Moyen terme • **MER CCBL**

zoom sur le portage de repas à domicile

Géré par la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne (CCBL) depuis 2003, le portage des repas à domicile est destiné aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées.

En 2012, 16 675 repas ont ainsi été livrés à une soixantaine de bénéficiaires par mois en moyenne.

Les repas sont livrés en barquettes filmées et nécessitent uniquement d'être réchauffés.

Avec un menu envoyé toutes les semaines, chaque bénéficiaire est libre de choisir les jours où il désire être livré (coût d'un repas : 6,75€ en 2013).

Ce service de proximité, qui répond de manière concrète aux difficultés d'autonomie des plus anciens, est encore sous-utilisé par les habitants de la Communauté de Communes.

Si vous êtes intéressés, contactez le service au 02 54 81 41 34 ou au 02 54 81 40 86.



Pour plus d'informations :

http://www.ccbl.fr/Vivre/Portage_de_repas/Comment_ca_marche.html

OBJECTIF 11

Favoriser la prévention et l'offre de santé

Bien vivre sur notre territoire

Notre territoire est confronté à un recul de l'offre de soins (désertification médicale) dû au départ en retraite actuel ou à venir d'un nombre important de médecins (près de la moitié des médecins généralistes de Loir-et-Cher auront plus de 55 ans en 2013).

Il faudra assurer leur renouvellement pour assurer le maintien d'une offre de santé de qualité.

La volonté des élus est d'élaborer un plan local de santé visant à améliorer l'accès aux soins et à la prévention.

Finalité 5

Améliorer la qualité de vie



Actions concrètes

Créer un plan local de santé

En cours • MER CCBL

Monter des partenariats pour organiser des journées de dépistage et de sensibilisation

Court terme • MER

zoom sur la lutte contre le désert médical

Bien que l'offre de soin médical soit aujourd'hui convenable sur la commune (voir le schéma ci-dessous), le départ en retraite de médecins généralistes nécessite une anticipation de leur remplacement au plus tôt.

D'autant plus que l'accroissement démographique et le nombre de personnes âgées nécessitent une offre de santé adaptée aux différentes étapes de vie des habitants.

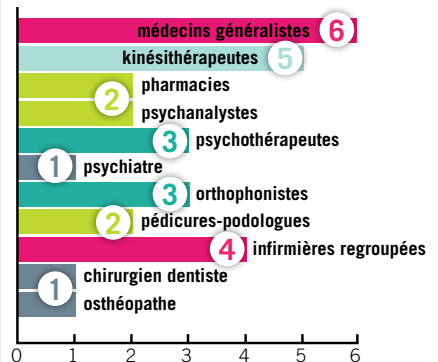
Les élus ont donc décidé d'être partenaires mais aussi directement acteurs sur cette problématique.

Plusieurs actions sont ainsi en cours ou en projet :

- la rénovation de l'ancien Hospice Simon Hême ;
- l'acquisition par la commune des locaux du cabinet médical actuel pour faciliter le relais entre les « anciens » et les « nouveaux » praticiens ;
- la concertation avec les réseaux médicaux locaux pour créer un véritable pôle santé qui satisfasse les professionnels et les patients.



Projet de rénovation de l'Hospice Simon Hême



Praticiens présents à Mer aujourd'hui

Développer les liens sociaux et les lieux d'échanges interculturels

De nombreux facteurs permettent déjà de développer les liens sociaux : présence de nombreuses associations, médiathèque, organisation d'événements (ex : Comice, Parc en fête...), marché du terroir, expositions...

Les échanges, c'est aussi découvrir ici d'autres cultures et modes de vie, mieux connaître son quartier et ses voisins, partager son savoir-faire et participer à des projets collectifs.



Finalité 5

Améliorer la qualité de vie



Actions concrètes

Développer des jardins et des vergers familiaux

Moyen terme • **MER**

Organiser des événements interculturels avec les différentes communautés vivant sur Mer : faciliter le vivre ensemble

Court terme • **MER**

Encourager et faciliter les fêtes de quartier (ex : appui à la communication...)

Court terme • **MER**

Favoriser le montage de projets inter-associations ou d'initiatives citoyennes

Moyen terme • **MER CCBL**

Organiser des événements ou mettre en place des actions permettant de mieux connaître les gens du voyage : histoire, culture... (ex : avec les écoles, la médiathèque...)

Moyen terme • **CCBL**

zoom sur la fête des voisins

La fête des voisins est une initiative française née en 1999 qui a pour objectif de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale et de créer un sentiment d'appartenance au sein d'un même quartier.

Cette fête est organisée le dernier vendredi du mois de mai ou le premier vendredi du mois de juin. Cette année le rendez-vous est programmé le vendredi 31 mai 2013.

<http://www.immeublesenfete.com>

Autre initiative, l'association les voisins solidaires qui sensibilise à la convivialité et la création du lien social entre voisins mais cette fois toute l'année pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».

<http://www.voisinssolidaires.fr>



Créer des lieux et temps d'échanges intergénérationnels

Le lien intergénérationnel est un élément important pour rompre l'isolement de certaines personnes âgées et instaurer un sentiment de bien vivre sur notre territoire. C'est aussi l'opportunité de transmettre et conserver l'histoire de nos villages.

Avec le développement démographique et l'arrivée de nouveaux habitants, ce lien parfois distendu au quotidien, nécessite une volonté de tous pour être maintenu au travers d'échanges simples et conviviaux.

A Mer, des rencontres intergénérationnelles sont organisées régulièrement pour permettre aux résidents de la maison de retraite et aux enfants des écoles et du centre de loisirs de se retrouver.

Notre volonté est de poursuivre ces actions et d'ouvrir des temps d'échanges à tous les seniors désireux de transmettre leurs savoirs aux jeunes générations.

Finalité 6

Développer des actions favorisant les liens intergénérationnels



Actions concrètes

Créer des temps d'échanges autour de l'histoire locale, de la cuisine, de l'informatique...

Court terme • **CCBL MER**

Créer des jardins partagés intergénérationnels sous l'égide du service jeunesse de la Communauté de Communes

En cours • **CCBL**

Rédiger des conventions d'objectif avec les associations pour faciliter l'intégration de jeunes au sein des bureaux

Moyen terme • **MER**

zoom sur le projet de jardin partagé inter- générationnel à Mer



Le Pôle jeunesse (centre de loisirs des 3-11 ans et le point accueil jeunes des 11-17 ans) a inscrit l'année 2013 sous le signe du développement durable : exposition, sorties pédagogiques, ateliers...

Dans ce cadre, un jardin partagé sera aménagé début 2013 en face du centre de loisirs de Mer. L'ensemble des jeunes participera à sa sortie de terre : confection des clôtures, création et entretien de la cabane en bois, mise en pousse des légumes et ateliers de jardinage...

Propice à la découverte de la nature et à l'expérimentation du jardinage par les enfants, ce jardin se veut aussi un lieu favorable à l'organisation de moments de convivialité et de partage entre tous (plantations, récolte, cuisine et dégustation des produits du jardin...).

Pour les aider et partager leurs savoirs, un partenariat sera ainsi réalisé avec les associations et tous les retraités bénévoles qui désireront participer à ce projet intergénérationnel.

Faciliter l'accès aux services essentiels et à la culture

La ville de Mer a depuis longtemps comme objectif de rendre accessible à tous la culture. Chaque année une programmation culturelle riche et variée est proposée : concerts, expositions, pièces de théâtre, Cinémobile... De nombreuses actions d'éducation et de sensibilisation à toutes les disciplines artistiques sont également mises en œuvre au travers notamment de la médiathèque, de l'école de musique et de l'école d'arts plastiques.

En complément de cet accès à la culture au plus grand nombre, le CCAS de la ville de Mer et les associations caritatives se mobilisent contre l'exclusion et pour faciliter l'accès de tous les mérois et méroises aux services essentiels (éducation, santé, logement, emploi, citoyenneté...).

Finalité 7

Renforcer les actions en faveur des personnes en difficulté

Actions concrètes

Mieux diffuser l'offre de l'association Cultures du cœur (places gratuites - culture, sports, loisirs - mises à disposition des personnes démunies)

Court terme • MER

Étudier la faisabilité de créer un espace permettant aux personnes démunies d'accéder à des équipements tels que machine à laver, sèche-linge, fer à repasser... en partenariat avec les associations caritatives

Moyen terme • MER

zoom sur l'association Cultures du Cœur Loir-et-Cher

L'association Cultures du Cœur du Loir-et-Cher a pour objectif de rendre accessible et promouvoir la culture et les loisirs auprès de publics en difficulté sociale, identifiés par des structures sociales du département.

Soucieuse de l'accessibilité pour tous à sa programmation culturelle annuelle, la ville de Mer partenaire de l'association, offre chaque année des places pour des concerts, des représentations théâtrales, des expositions au Musée... mais aussi pour les stages organisés par l'école d'Arts Plastiques de Mer pendant les vacances scolaires ainsi que des entrées à chaque passage du Cinémobile à Mer.



Découvrez l'ensemble des activités et des partenaires de l'association Cultures du Cœur :

<http://www.culturesducoeur.org/>

Plus d'informations sur la programmation culturelle de la ville de Mer :

<http://www.facebook.com/cultur.amer>

OBJECTIF 15

Lutter contre la précarité énergétique

Bien vivre
sur notre territoire

Selon une étude de la Direction Départementale des Territoires 41, le ménage moyen du Loir-et-Cher consacrerait 16 % de ses revenus aux dépenses d'énergie (principalement pour le chauffage).

La précarité énergétique peut se définir comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable. Sous cette définition relativement simple, se cachent des réalités très différentes, liées à des causes multiples (coût de l'énergie, condition d'habitat, revenus du ménage...).

Pour lutter contre cette précarité, la CCBL envisage d'une part de signer une convention avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) pour accompagner financièrement les foyers modestes dans la réalisation de travaux (isolation, changement de chaudière...) et d'autre part d'organiser des ateliers à destination de tous les habitants pour les aider à économiser l'énergie.

Finalité 7

Renforcer les actions en faveur des personnes en difficulté



Actions concrètes

Signer un protocole « Habiter Mieux » avec l'Anah (programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie)

Moyen terme • **CCBL**

Mettre en place des ateliers sur les gestes, comportements et équipements permettant d'économiser l'énergie

Moyen terme • **CCBL**

zoom sur le programme « Habiter Mieux »

Le programme « Habiter Mieux » a pour objectif d'aider (sous condition de ressources) les propriétaires de logement confrontés à des difficultés pour se chauffer.

Il permet de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans le logement (isolation, changement de chaudière, changement des fenêtres...).

Un opérateur, agréé par l'État, aide les propriétaires à identifier les travaux prioritaires, dresse un plan de financement, prépare les demandes de subvention et suit leur paiement effectif. Il prend en compte toute difficulté, qu'elle soit technique, sociale ou financière. L'Anah accorde également une avance financière avant le début des travaux.

Plus d'informations sur le programme « Habiter Mieux » :

Anah Loir-et-cher
02 54 55 75 35
ou 02 54 55 75 27
ou <http://www.habitermieux.fr>

**Autre contact sur l'énergie :
Site de la Région Centre dédié à l'énergie**

<http://www.energies-centre.regioncentre.fr>



Organiser un groupe de réflexion avec les acteurs locaux pour affirmer une identité du territoire

Situé à mi-chemin des agglomérations de Blois et d'Orléans, le territoire de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne possède de nombreux atouts et conjugue une réelle diversité des paysages : au nord, les terres forestières et agricoles de la Petite Beauce, au sud, la vallée la Loire, sans oublier la proximité du domaine de Chambord.

Cependant, le sens et la représentation du sigle « CCBL » restent flous pour nombre de nos concitoyens.

En voulant créer une véritable identité territoriale, nous visons à rendre plus perceptible ce qui nous unit, rendre des histoires individuelles plus collectives et ainsi développer un sentiment d'appartenance : culture, histoire, géographie, économie, actions du passé, projets pour l'avenir...

C'est un chantier ambitieux pour valoriser notre territoire, améliorer son image et développer son attractivité !

Finalité 8

Créer une identité du territoire en développant le sentiment d'appartenance

Action concrète

Constituer un groupe de réflexion composé d'acteurs du territoire, pour s'enrichir de la multiplicité

des perceptions et aboutir à une vision commune.

Moyen terme • **CCBL**

zoom Le Club d'Entreprises participe à la construction d'une certaine vision du territoire

Le Club d'Entreprises des Portes de Chambord regroupe une soixantaine d'entrepreneurs représentatifs du bassin économique de la Beauce Ligérienne. Il est ouvert à l'ensemble des entreprises du territoire de la CCBL et se veut être un lieu d'échange des idées, de partage des sources d'information et de diffusion de solutions, ceci en organisant des rencontres ou des réunions d'informations sur des thèmes bien définis.

Grâce à lui, des liens se créent entre entrepreneurs ou responsables d'entreprises qui se sentent acteurs et ambassadeurs du territoire de la Beauce Ligérienne.

Ces liens se concrétisent par des échanges informels sur les pratiques professionnelles de chacun, par une solidarité (services rendus, dépannage en matériel...), par des flux économiques.

On peut ajouter un volet social à ce chapitre car le Club s'adresse également aux salariés des entreprises adhérentes en proposant des avantages proches de ceux d'un comité d'entreprise (réductions pour accès à des activités culturelles ou de loisir, arbre de Noël).

Enfin, compte tenu de la qualité des relations entre le Club d'Entreprises et la Communauté de Communes, on peut dire qu'il se crée une forme de coopération public/privé.

La devise du Club : se connaître - se faire connaître - construire ensemble - s'enrichir mutuellement.





3^{ème} axe : consommer de manière responsable et économiser les ressources

Ce troisième axe de notre Agenda 21 représente notre engagement à préserver notre territoire pour assurer à nos enfants et petits-enfants des conditions de vie acceptables leur permettant de réaliser tous leurs projets. Il s'agit de préserver les ressources en faisant des choix plus responsables au quotidien : eau, énergies, déchets et consommation locale. Cela passe également par la mise en place d'un plan d'actions interne par les services pour montrer l'exemple dans leur fonctionnement quotidien.

Finalité 9

Préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité

- Favoriser les économies d'eau
- Préserver la qualité de l'eau

Finalité 10

Préserver la ressource en énergie et s'engager vers les énergies renouvelables

- Optimiser l'éclairage nocturne
- Réduire la consommation d'énergie
- Développer les énergies renouvelables sur le territoire

Finalité 11

Réduire, réutiliser, recycler les déchets

- Réduire, réutiliser, recycler les déchets

Finalité 12

Favoriser le développement des filières courtes

- Promouvoir l'offre de produits locaux disponible sur le territoire

Finalité 13

Développer et valoriser l'exemplarité des services

- Mettre en place un Plan d'actions Administration Exemple

FICHES OBJECTIFS 17 à 24

Consommer de manière responsable et économiser les ressources

OBJECTIF 17

Favoriser les économies d'eau

L'eau est une ressource qui n'est pas inépuisable. Il convient de l'utiliser à bon escient.

Sur notre territoire, la moyenne de consommation d'eau est de 141 litres par habitant et par jour, très proche de la moyenne nationale qui est de 150 litres.

Pour préserver cette ressource naturelle et faire des économies, au-delà de promouvoir les petits gestes du quotidien, nous souhaitons faciliter la mise en œuvre de la récupération d'eau de pluie et encourager la réduction de la consommation d'eau potable.

Finalité 9

Préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité

Actions concrètes

Mettre en place un tarif progressif de l'eau (au-delà d'un certain volume, le prix au m³ augmente)

Moyen terme • Val d'Eau

Inciter les promoteurs à installer des récupérateurs d'eau de pluie lors de la construction de nouveaux lotissements

Moyen terme • MER

zoom Récupérer l'eau de pluie pour économiser l'eau potable

Pourquoi gaspiller de l'eau potable alors que de nombreux usages extérieurs peuvent bénéficier de l'eau de pluie ? Collectée sur toutes toitures inaccessibles (autre qu'en plomb et amiante-ciment), l'eau de pluie peut ainsi être utilisée pour l'arrosage du jardin, le lavage des véhicules...

Selon votre budget, vous pouvez installer :

- une cuve plastique de 200 à 800 litres au pied de votre descente d'eau de pluie (équipement minimal et peu coûteux) ou une cuve en polyéthylène de 1 000 à 2 000 litres (équipement plus conséquent) ;
- une citerne à enterrer en polyéthylène renforcé ou en béton, à partir de 3 500 litres : l'investissement est nettement plus élevé.

A l'intérieur, l'utilisation de l'eau de pluie se limite à l'alimentation des chasses d'eau de WC et au lavage des sols. Le lavage du linge est admis seulement à titre expérimental. Ces usages sont surtout recommandés pour des constructions neuves car ils nécessitent de prévoir un réseau distinct de celui de l'eau potable.

OBJECTIF 18

Préserver la qualité de l'eau

Consommer de manière responsable et économiser les ressources

Le syndicat Val d'Eau, en charge de la distribution en eau potable et de l'assainissement, a déjà fait le nécessaire pour protéger ses forages.

De plus, le Syndicat investit régulièrement pour continuer à assurer une qualité de service irréprochable à l'ensemble des habitants (ex : nouvelles stations d'épuration à filtres plantés de roseaux, travaux d'assainissement, station de surpression de Beaudisson...).

Néanmoins, pour conserver une eau de bonne qualité, l'ensemble des acteurs du territoire est amené à changer ses pratiques. Ainsi, la ville de Mer contribue par la démarche « Objectif zéro pesticides » et la gestion différenciée des espaces verts à préserver la qualité de l'eau sur le territoire.

Finalité 9

Préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité



Action concrète

Poursuivre les efforts entrepris dans le cadre de la charte « Objectif zéro pesticide » et mettre en œuvre une gestion différenciée des espaces verts

En cours • **MER**

zoom sur le service des espaces verts de Mer

Après une année de test, la ville de Mer a réalisé un bilan de l'opération « Objectif zéro pesticide » débutée en 2012 par les agents des services espaces verts et voirie.

Plusieurs méthodes alternatives aux pesticides ont été mises en place pour l'entretien des espaces : le paillage des massifs, le débroussaillage, la mise en place de jachères fleuries...

Les résultats ont été encourageants car sur les zones pilotes aucun pesticide n'a été utilisé et sur l'ensemble de la commune la vigilance sur l'usage de ces produits a permis de les réduire de 40 %.

Ces techniques alternatives demandant plus de temps et d'efforts à nos agents, l'extension des zones « zéro pesticide » à d'autres quartiers se réalisera au fur et à mesure.

En parallèle, la ville de Mer s'est également engagée dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts qui consiste à gérer l'entretien des espaces selon leurs usages et typologies. L'objectif étant, par une modification des pratiques, d'espacer sur certaines zones la taille et le fauchage pour préserver la biodiversité.

Une étude de l'ONF (Office National des Forêts) a permis de déterminer des catégories et leurs entretiens spécifiques (ex : jardins de prestige, parcs, accompagnements de voiries, espaces naturels et champêtres...).

Vous avez ainsi pu remarquer qu'une partie du Parc de la Corbillière faisait déjà l'objet de fauchages tardifs.



Consommer de manière responsable et économiser les ressources

OBJECTIF 19

Optimiser l'éclairage nocturne

A Mer, des actions ont déjà été initiées pour réduire l'éclairage public : les lampes « boules » à vapeur de mercure sont petit à petit remplacées par des lampes à sodium haute pression, passant ainsi de 125 watt à 100 puis 70 watt pour les plus récentes. Ces lampes présentent aussi l'avantage d'être en faisceau dirigé vers le sol pour limiter le halo lumineux et donc l'impact sur la biodiversité.

Des régulateurs de tension sont également progressivement installés afin de réduire l'intensité de l'éclairage de nuit par zones.

Nous nous engageons à poursuivre nos efforts et à sensibiliser les acteurs du territoire à cette problématique.

Finalité 10

Préserver la ressource en énergie et s'engager vers les énergies renouvelables

Actions concrètes

Limitier l'éclairage des édifices publics

Court terme • **MER**

Faire une étude pour définir des « zonages intelligents » de l'éclairage public

Moyen terme • **MER**

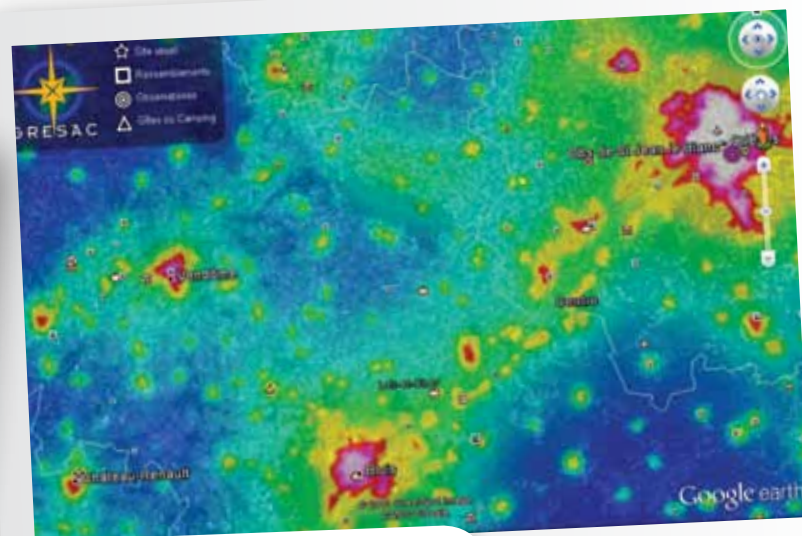
Sensibiliser les entreprises de la zone d'activités sur les éclairages performants (économies d'énergie et effet sur la biodiversité) - les encourager à diminuer le halo lumineux nocturne

Moyen terme • **CCBL**

zoom sur la pollution lumineuse

Les effets de la pollution lumineuse sont multiples : disparition du ciel nocturne, halo lumineux autour des villes, effet d'éblouissement.

Ils ont des effets néfastes sur le confort et la santé, sur la faune et la flore et sur notre lien avec la nature et le ciel étoilé.



Vision de la pollution lumineuse nocturne
Source : avex-asso – Google Earth

OBJECTIF 20

Réduire la consommation d'énergie

Consommer de manière responsable et économiser les ressources

A Mer, des actions ont déjà été menées en faveur des énergies renouvelables et des réductions de consommation : chauffage de la piscine par moquette solaire, diagnostics thermiques dans 11 bâtiments communaux en 2009, travaux d'isolation, nouvelles chaudières à condensation plus performantes...

La limitation de la consommation d'énergie est aujourd'hui un critère important dans une construction.

Nous nous devons de raisonner en « coût global », c'est-à-dire accepter un coût d'investissement peut être plus élevé mais entraînant une baisse du coût de fonctionnement dans la durée et donc des consommations d'énergie limitées.

C'est dans cette optique que la Ville de Mer et la CCBL souhaitent mettre en œuvre des actions contribuant à diminuer la facture énergétique liée au fonctionnement des bâtiments publics.

Finalité 10

Préserver la ressource en énergie et s'engager vers les énergies renouvelables



Actions concrètes

Mettre en place un plan de suivi des consommations des bâtiments publics

Court terme • MER CCBL

Planifier la réhabilitation des bâtiments communaux

Moyen terme • MER

zoom

Thomas Hubert est un thermicien pour le Pays Beauce Val de Loire depuis novembre 2012

Ses compétences sont mises à la disposition des collectivités qui souhaitent engager un plan d'amélioration énergétique.

“ Je suis amené, sur demande des communes, à mettre en place une comptabilité énergétique des bâtiments publics.



Visite de l'école Cassandre Salviati avec le thermicien du Pays en janvier 2013

En déterminant précisément l'origine des consommations, on identifie les postes les plus consommateurs et on peut programmer un plan d'amélioration.

Ce plan peut comporter plusieurs niveaux d'actions qui vont de la simple optimisation des contrats de maintenance à des travaux plus lourds de réhabilitation.

C'est dans cet objectif que je suis intervenu à l'école Cassandre Salviati à Mer car c'est l'un des bâtiments les plus énergivores de la commune : sur une étiquette énergétique on classerait ce groupe scolaire en « D ».

Outre le diagnostic technique, il faut souligner que le seul changement des comportements des occupants d'un bâtiment permet de réduire jusqu'à 10% la consommation d'énergie : aussi faudrait-il également prévoir d'accompagner aux éco-gestes les enseignants, le personnel et les enfants !”

Développer les énergies renouvelables sur le territoire

Dans les prochaines années, on peut s'attendre à une augmentation sensible des coûts de l'énergie liée à l'épuisement progressif de certaines ressources.

Une des solutions est de se tourner vers les énergies renouvelables et disponibles sur place, c'est-à-dire les énergies utilisant l'eau, l'air, le soleil, la température du sol,...

Le bois peut également être considéré comme une énergie renouvelable s'il est produit par une gestion durable des forêts.

Cependant, ces énergies ne resteront qu'une part du mix énergétique nécessaire pour subvenir à nos besoins.

Nous souhaitons donc participer à l'implantation d'énergies renouvelables qui auront un réel impact économique local.

Finalité 10

Préserver la ressource en énergie et s'engager vers les énergies renouvelables

Action concrète

Favoriser dans les bâtiments ou terrains publics les installations ayant recours aux énergies renouvelables locales (biométhanisation, bois, granulés, solaire...)

Moyen terme • **CCBL**

zoom sur l'usine d'incinération du Sieom

Vos déchets sont collectés et valorisés par le SIEOM du groupement de Mer. Depuis le 1^{er} juillet 2002, il a repris la gestion de l'usine d'incinération des Ordures Ménagères de Vernou-en-Sologne, en régie. Cette unité comprenant un four d'une capacité nominale de 2,3 tonnes/heures est aux normes actuelles et a une autorisation d'exploitation fixée à 12 500 tonnes/an.

L'énergie est valorisée sous forme de vapeur et pour être ensuite revendue à la société ISOBOX qui se situe en face de l'usine.



OBJECTIF 22

Réduire, réutiliser, recycler les déchets

Consommer de manière responsable et économiser les ressources

La quantité de nos déchets augmente constamment.

Aujourd'hui, sur le territoire collecté par le Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères (SIEOM), chaque habitant produit 560 kg de déchets : 242 kg d'ordures ménagères, 92 kg de déchets recyclables et en moyenne 225 kg en déchetterie.

Certes, depuis une dizaine d'années, nous avons appris à les trier.

De 1999 à 2012, le SIEOM a ainsi distribué 2 150 composteurs à tarifs préférentiels.

Mais il reste toujours des déchets qu'il faut incinérer ou stocker.

C'est pourquoi, nous souhaitons continuer à faciliter le tri sélectif et faire connaître les solutions permettant de donner une 2^{ème} vie aux objets et ainsi produire moins de déchets.

Ensemble, inversons la courbe infernale !

Finalité 11

Réduire, réutiliser, recycler les déchets

Actions concrètes

Installer des poubelles de tri sélectif dans certains sites (stade, parc, Halle, ...)

En cours • MER

Sensibiliser les commerçants et les habitants du centre-ville à la gestion de leur poubelle (propreté et visuel des rues)

Court terme • MER

Réaliser des actions de sensibilisation et d'information sur le tri et le compostage (par exemple lors d'événements tels que Parc en Fête)

Court terme • MER-CCBL-SIEOM

Étudier la faisabilité d'un partenariat entre des associations telles qu'Emmaüs et les déchèteries pour valoriser les encombrants encore en état (équipements électriques et électroniques, meubles...)

Court terme • CCBL SIEOM

Faire connaître les acteurs du territoire permettant de donner une deuxième vie à nos déchets (réparateurs, Emmaüs, réseau Envie...)

Court terme • CCBL

zoom

Pour retrouver les consignes de tri de votre commune

Cour-sur-Loire, Maves, Mulsans et Villexanton :

<http://www.valeco41.fr/documentation/docu.htm>

Autres communes :

<http://www.ville-de-mer.com/intercommunalite/vos-dechets>

Vous vous posez des questions sur le tri ?
Trouvez la réponse sur :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-dechets/trier/conseils>

Étudier l'offre de produits locaux disponibles sur le territoire

En achetant des produits locaux, nous, consommateurs, favorisons le commerce local et permettons le maintien de l'activité de producteurs et d'agriculteurs de notre territoire.

Choisir des produits locaux est aussi un acte respectueux de l'environnement, car le transport des aliments sur de longues distances rejette des gaz à effet de serre.

Autre argument important en ces temps de doutes sur les filières et multiples sous-traitants : en achetant au producteur,

vous êtes capables de vérifier l'origine et la qualité des produits que vous consommez !

Enfin, privilégier les produits locaux est aussi un plus sur le plan gustatif puisqu'on bénéficie alors de la qualité du produit frais.

Même si nous sommes une grande région céréalière, nous avons sur notre territoire des producteurs locaux (légumes, viande...) qui méritent d'être connus. Tel est le sens de notre engagement.



Finalité 12

Favoriser le développement des filières courtes



Actions concrètes

Établir une carte des producteurs pratiquant la vente à la ferme et les promouvoir auprès des habitants au travers des publications et sur le site Internet de la CCBL

Moyen terme • **CCBL**

Favoriser l'ouverture de magasins de producteurs fixes ou itinérants sur la CCBL

Moyen terme • **CCBL**

Proposer des locaux pour les distributions de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Long terme • **MER**

Étudier l'offre disponible ou potentiellement disponible en circuit court et local et étudier la demande en terme de restauration collective (publique et privée)

Moyen terme • **CCBL MER**

zoom

Témoignage d'un producteur qui vend à la ferme : Vincent Vaucher à Muides-sur-Loire

“ Nous avons débuté cette activité complémentaire à notre élevage en 2008 : les cours étaient bas, de moins en moins de bouchers pour bien valoriser le bœuf, des consommateurs déçus par la grande surface... Il fallait réagir! Aujourd'hui nous proposons des colis de bœuf et de veau, les morceaux à cuisson longue peuvent être transformés en haché et saucisses, tout est prêt.

Les clients passent commande par mail, téléphone ou sur le marché du terroir à Mer. Les bouchers préparent les commandes pour le week-end de vente et les clients viennent à la ferme pour retirer leurs caissettes.

Les contacts avec les clients nous aident à améliorer la qualité de ce que nous proposons, ils nous apportent une satisfaction qui fait oublier les nombreuses heures passées à élever nos animaux. Cela permet également de maintenir le peu d'élevage qu'il reste dans notre région. ”

Ferme des Avarenes
41500 Muides-sur-Loire
02 54 87 01 16 / 06 03 51 26 08

OBJECTIF 24

Mettre en place un Plan d'actions Administration Exemplaire

Consommer de manière responsable et économiser les ressources

Les agents de la ville de Mer, de la CCBL et du Syndicat Val d'Eau se sont impliqués dès l'élaboration de l'Agenda 21 pour une mise en pratique au quotidien des principes du développement durable dans le fonctionnement des services et les missions de chacun.

Un groupe d'agents volontaires a ainsi été constitué pour faire des propositions d'améliorations et mettre en place un « Plan d'actions Administration Exemplaire » (PAE). Cette démarche de progrès sera mesurée par des indicateurs pour tendre, avec persévérance, vers l'exemplarité !

Finalité 13

Développer et valoriser l'exemplarité des services

Actions concrètes

Prendre en compte le développement durable dans nos achats et marchés publics : Ajouter des clauses environnementales et d'insertion sociale dans les marchés publics, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Inciter aux déplacements doux : Mettre à disposition des « vélos de service » pour les déplacements intra-muros, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Réduire nos consommations d'eau : Généraliser les boutons poussoirs pour réguler la consommation d'eau dans les lieux ouverts au public, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Limiter la pollution de l'eau : Poursuivre et étendre la démarche « objectif zéro pesticide »

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Réduire nos consommations d'énergie : Mettre en place des détecteurs de présence dans les lieux de passage pour l'éclairage - priorité aux lieux publics, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Utiliser des énergies propres : Renouveler le parc automobile au fur et à mesure des remplacements avec des véhicules « propres » (électriques, hybrides...), ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Réduire les impressions papiers et limiter les coûts : Favoriser l'utilisation d'imprimantes laser en réseau avec fonction d'impression recto/verso, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Réduire notre production de déchets : Étudier les sources de gaspillage alimentaire dans les cantines et mettre en place des mesures correctives, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Développer le tri sélectif : Mettre en place, en veillant à la législation, des composteurs près des cantines pour le tri des déchets fermentescibles, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Communiquer et sensibiliser autour de l'Agenda 21 interne (PAE) : Afficher dans les services les objectifs du projet et les résultats obtenus au fur et à mesure, ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)

Améliorer la communication inter-services : Inciter les agents à proposer des sujets et à rédiger des articles pour le magazine interne « Entre Nous », ...

2013 • [MER CCBL Val d'Eau](#)



4^{ème} axe : informer, sensibiliser et favoriser la participation

En prolongement des actions menées en interne, il est essentiel d'impliquer les habitants et les acteurs du territoire dans notre démarche de développement durable.

Nous souhaitons sensibiliser les habitants à modifier leurs habitudes pour être plus respectueux de leur environnement et des autres, consommer de manière responsable et inciter les jeunes à devenir des citoyens responsables.

Enfin, nous avons pour ambition de favoriser la participation citoyenne pour tendre vers une réelle démocratie participative.

Finalité 14

Développer la citoyenneté auprès des jeunes

- Développer la citoyenneté des jeunes avec l'appui des acteurs du territoire

Finalité 15

Informier et sensibiliser les acteurs du territoire au développement durable

- Communiquer autour du développement durable
- Informer sur les économies d'énergie
- Communiquer sur les économies et la qualité de l'eau
- Sensibiliser à la préservation de la nature et de la biodiversité
- Communiquer sur la mobilité douce et le covoiturage
- Sensibiliser aux achats en filière courte de proximité

Finalité 16

Favoriser la participation citoyenne

- Créer des réunions d'échanges
- Utiliser des outils de communication modernes

FICHES OBJECTIFS 25 à 33



OBJECTIF 25

Développer la citoyenneté des jeunes avec l'appui des acteurs du territoire



Informez, sensibilisez et favorisez la participation

Les jeunes de moins de 14 ans représentent 20% de notre population !
Notre objectif est de développer la citoyenneté dès le plus jeune âge, faire comprendre comment une collectivité

se met au service des autres, rendre les jeunes acteurs du changement et force de proposition : en bref, contribuer à forger des citoyens responsables.



Finalité 14

Développer la citoyenneté auprès des jeunes



Actions concrètes

Sensibiliser les enfants au handicap

En cours • MER CCBL

Mener une action dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes

Court terme • MER

Mettre en place des visites de classe, par l'élue en charge de la scolarité, sur le thème de la citoyenneté

Court terme • MER

Organiser des opérations de nettoyage des parcs et lieux publics (par les jeunes et moins jeunes)

Court terme • MER CCBL

Intégrer un volet sur le Développement Durable dans les projets éducatifs du pôle jeunesse

En cours • CCBL

Faire visiter aux écoliers un centre de tri pour les sensibiliser à l'intérêt du tri (aspect social et environnemental)

Court terme • CCBL

Réaliser avec les jeunes un film sur l'environnement

Moyen terme • CCBL

zoom sur le partenariat entre les Restos du Cœur et les ados du Point Accueil Jeunes

Le Point Accueil Jeunes est une structure d'animation socio-culturelle et sportive qui propose des projets et des activités diverses en fonction de l'âge, des envies et des attentes de chacun.



Jeunes du PAJ aidant les bénévoles des Restos du Cœur à la distribution de colis alimentaires

C'est aussi un lieu de participation pour aider les autres et donner de son temps : des rencontres sont organisées tout au long de l'année entre les jeunes qui fréquentent le P.A.J. et d'autres publics (seniors, handicapés, ...).

Depuis plusieurs années, le Pôle Jeunesse organise des actions de solidarité avec les adolescents. En 2013, des actions sont programmées au bénéfice des Restos du Cœur.

Elles mobilisent une dizaine de jeunes de la Communauté de Communes sur plusieurs soirées : ces derniers viennent aider à la distribution des repas et s'investissent dans l'organisation d'un tournoi pour récolter des denrées alimentaires pour l'association.

Communiquer sur les enjeux du développement durable

Lors de la réalisation d'un « micro trottoir » pendant l'été 2012, les petits Repor'Terre du Pôle jeunesse ont pu se rendre compte que jeunes et moins jeunes avaient souvent une vision très partielle du développement durable (micro-trottoir visible sur le site internet de la CCBL à la rubrique « projets »).

La CCBL souhaite donc favoriser l'appropriation par tous du concept de développement durable afin de partager les mêmes valeurs et d'agir ensemble dans la même direction.



Finalité 15

**Informer et sensibiliser les acteurs
du territoire au développement durable**



Actions concrètes

**Diffuser des films sur la thématique
du développement durable via
le Cinémobile**

Court terme • **MER CCBL**

**Sensibiliser les acteurs économiques
du territoire au développement
durable avec le Club d'Entreprises :
les informer des actions retenues
dans l'Agenda 21 qui les concernent
et identifier avec eux les thèmes sur
lesquels les entreprises pourraient
être parties prenantes pour agir**

Court terme • **CCBL**

ZOOM

**Le 23 juin 2012,
Parc en Fête
était placé sous
le signe du
développement
durable**

L'objectif était de réaliser un événement festif sur la commune de Mer qui à la fois sensibilise les participants aux enjeux du développement durable et qui intègre, dans toute son organisation, les critères d'une éco-manifestation.

Tri sélectif, toilettes sèches, restauration à base de produits bio et locaux proposées par l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), verres consignés, entrée gratuite pour tous... Le service culture de la ville de Mer avait pensé à tout !

Et pour informer les visiteurs : balade à la découverte des herbes folles et stands d'information sur l'eau, les déchets et la biodiversité étaient proposés en parallèle de la programmation culturelle et musicale. Sans oublier les comédiens du Dechet'circus qui, après une représentation très applaudie, ont proposé aux visiteurs des ateliers de fabrication et de manipulation d'objets de jonglerie à partir de déchets recyclables.

Au vu du succès de la manifestation, le rendez-vous est pris pour les prochaines années !



Crédits photos : Charles Bonnet Canopé Création

OBJECTIF 27

Informer sur les moyens d'économiser l'énergie



Informer, sensibiliser et favoriser la participation

Les habitants et les élus qui ont participé aux ateliers de concertation de l'Agenda 21 ont pu témoigner qu'il est parfois difficile de se faire un avis sur les systèmes utilisant les énergies renouvelables.

Les professionnels prônent leur système dans un but commercial, mais à qui se fier ?

C'est pour répondre à ces questions qu'il nous semble judicieux d'organiser un événement vous permettant de découvrir différents types de construction, d'isolation et d'énergies renouvelables tout en vous renseignant sur leur efficacité.



Finalité 15

Informer et sensibiliser les acteurs du territoire au développement durable



Action concrète

Organiser des événements où les habitants pourraient rencontrer des professionnels et des organismes de conseils indépendants autour des différentes sources d'énergie,

des constructions économes en énergie, de l'isolation des constructions existantes et des solutions de financements

Moyen terme • CCBL

zoom sur les Espaces-Info-Énergie

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou vous souhaitez tout simplement obtenir un conseil pour réduire vos factures d'énergies ou vous équiper en énergies renouvelables ?

L'Espace-Info-Energie est le service qu'il vous faut !

Initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2001, les Espaces-Info-Energie sont engagés dans une charte assurant que l'information délivrée est gratuite, d'intérêt général et indépendante des offreurs d'énergie et de matériels.

La mission première de ces conseillers est de proposer aux particuliers conseils et solutions concrètes pour mieux maîtriser leurs consommations d'énergie (chauffage, isolation, éclairage...) et recourir davantage aux énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse...



Contactez-les pour prendre rendez-vous :

Tél : 02 54 42 10 00
www.adil41.org

Cité Administrative – Porte C
34 avenue du Maréchal
Maunoury à BLOIS

Communiquer sur les économies et la qualité de l'eau

En juin 2008, dans la première lettre d'information de Val d'Eau, nous écrivions :

« Concernant l'eau potable, notre exigence est de distribuer une eau de qualité [...] et de disposer de ressources en quantité suffisante. »

Puis en novembre de la même année, vous pouviez lire dans la lettre n°2 : « Pendant très longtemps les hommes ont cru que cette ressource était inépuisable et que chacun pouvait l'utiliser à sa guise.

Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Certaines collectivités ont beaucoup de difficultés à distribuer une eau de qualité en quantité suffisante. »

Nos objectifs n'ont pas changé depuis. C'est bien dans l'optique de continuer à vous délivrer encore longtemps une eau de qualité, sans difficultés d'approvisionnement, que nous souhaitons faire de chaque citoyen un véritable acteur de la gestion de la ressource en eau, cette eau que vous consommez chaque jour.



Finalité 15

**Informer et sensibiliser les acteurs
du territoire au développement durable**



Actions concrètes

**Faire figurer l'historique
des consommations d'eau
sur la facture d'eau**

Court terme • Val d'Eau

**Proposer des ateliers participatifs
pour comparer les consommations
d'eau et proposer les mesures
à mettre en place pour les diminuer**

Court terme • Val d'Eau

**Sensibiliser les scolaires
et le grand public sur la pollution
de l'eau (les sources de pollution
telles que les nitrates,
les pesticides, les médicaments,
les peintures et solvants...)
et les solutions pour moins polluer,
réaliser des projets avec les
enfants, des journées de nettoyage
des ruisseaux...**

Court terme • Val d'Eau

**Lors des nouvelles constructions,
informer systématiquement
les habitants sur les systèmes
permettant d'économiser l'eau**

Moyen terme • Val d'Eau

**Installer des toilettes sèches dans
les lieux publics et informer
les particuliers sur leur intérêt
en matière d'économie d'eau**

Moyen terme • MER CCBL

zoom sur les toilettes sèches

Ce n'est pas le trou au fond du jardin de nos grands-parents ! Une toilette sèche se distingue par le simple fait qu'elle n'utilise pas d'eau. A la place, après chaque passage, on recouvre selles et urines de matières sèches produites localement : sciure de bois, copeaux...

Il peut en effet paraître aberrant d'utiliser de l'eau rendue potable pour chasser loin de notre vue nos déjections quotidiennes !

C'est simple, propre et sans odeur. Mais c'est aussi économique ! A raison d'une moyenne de 40 litres/habitant/jour, l'utilisation de la chasse d'eau représente quasiment 30% de notre facture d'eau !

L'installation de toilettes sèches « publiques » permet aux habitants de découvrir, de tester, et pourquoi pas d'envisager d'en installer un jour chez soi.

En 2011, la CCBL a ainsi installé une toilette sèche sur le plan d'eau du Domino à Suèvres et, en 2013, la ville de Mer en a également équipé les anciens locaux d'EPEDA situés rue Haute d'Aulnay.

Toilettes sèches au plan d'eau
du Domino à Suèvres



OBJECTIF 29

Sensibiliser à la préservation de la nature et de la biodiversité

Informez, sensibilisez et favorisez la participation

Le service espaces verts de la ville de Mer, met en œuvre depuis 2012 l'opération « objectif zéro pesticide » ainsi qu'une gestion différenciée consistant à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins afin de favoriser la biodiversité et protéger la ressource en eau.

Pour toucher un large public, nous allons continuer à organiser des événements et des promenades pédagogiques pour découvrir la nature, prendre conscience de la nécessité de la protéger tout en faisant le lien avec nos propres actions pour limiter notre impact sur l'environnement.



Finalité 15

Informez et sensibilisez les acteurs du territoire au développement durable



Actions concrètes

Créer des parcours pédagogiques

En cours • **MER CCBL**

Informez les habitants sur les risques liés aux pesticides et les alternatives à leur utilisation ainsi que sur les systèmes pour consommer moins d'eau dans le jardin (paillage, goutte à goutte...) dans le cadre de l'opération « Objectif zéro pesticide »

En cours • **MER**

Organiser des visites guidées avec un professionnel sur la faune et la flore locales

Moyen terme • **CCBL**

Informez les particuliers sur les différents systèmes d'assainissement autonome

Moyen terme • **CCBL**

zoom sur le parcours pédagogique au plan d'eau du Domino



Un parcours pédagogique sur la faune, la flore et les milieux aquatiques est un des axes choisis pour faire de ce plan d'eau un lieu cohérent en matière de développement durable. Installé en avril 2013, il participe à faire cohabiter les activités de loisirs et la connaissance de la nature qui nous entoure.

En effet, cette base de loisirs d'une surface de 43 hectares, dont 21 ha en eau, est située sur la commune de Suèvres entre la rivière la Tronne, la levée de la Loire classée « Loire à Vélo » et la Loire, site exceptionnel dans le périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Informer, sensibiliser
et favoriser la participation

OBJECTIF 30

Communiquer sur la mobilité douce et le covoiturage

En accompagnement des objectifs 5, 6 et 7 décrits dans ce document, il s'agit ici d'organiser des événements permettant

de faire découvrir à tous les avantages de la pratique du vélo et du covoiturage.

Finalité 15
Informer et sensibiliser les acteurs du territoire au développement durable

Actions concrètes

Réaliser des événements autour de la mobilité douce (fête du vélo, semaine de la mobilité...)
Court terme • CCBL

Faire connaître le site Internet de covoiturage réalisé par le Conseil Général du Loir-et-Cher « Route 41 »
Court terme • CCBL

zoom

Damien Morin, agent à la ville de Mer au service Sports, vient travailler chaque jour à vélo

“ Mes motivations sont de plusieurs ordres. Tout d'abord financières car on économise l'utilisation d'une 2^{ème} voiture. Si on compte le carburant, l'assurance et l'entretien de la voiture, l'achat d'un bon vélo est vite amorti ! Je suis aussi très sensible aux avantages écologiques : c'est un moyen de transport propre pour l'environnement. Il y aussi le côté « santé » et forme physique : je suis dehors, je respire et ça me vide bien la tête après une journée de travail pour être complètement disponible pour mes enfants !

Il y a bien sûr quelques inconvénients les jours de grosse pluie, mais j'ai l'avantage de pratiquer une activité professionnelle qui me permet de porter autre chose qu'un costume ! J'ai aussi pu adapter mes horaires pour emmener mes enfants à l'école le matin et partir en vélo après.

J'ai la chance de faire un parcours agréable, en bords de Loire : 80% de mon parcours est sur piste cyclable et c'est très sécurisant.

Pour ceux qui souhaiteraient s'y mettre, il faut avouer que plus on fait de vélo, plus on a envie d'en faire. Quand l'habitude est prise, on ne voit plus que les avantages ! ”



OBJECTIF 31

Sensibiliser aux achats en filière courte de proximité



Informez, sensibilisez et favorisez la participation

L'agriculture représente les 2/3 de notre territoire : le secteur agricole fait partie intégrante de son histoire économique et demeure une source de développement qu'il convient d'aider à évoluer, notamment l'agriculture biologique et la vente de proximité.

Nous avons sur le territoire des agriculteurs qui ont su développer des activités économiques dynamiques (légumes, viande, fromages...).

Notre objectif est d'encourager ce développement, en valorisant ces métiers et en rapprochant les consommateurs des producteurs à travers des actions de communication.



Finalité 15

Informez et sensibilisez les acteurs du territoire au développement durable



Actions concrètes

Informez les consommateurs sur l'offre en vente directe existante sur le territoire

Court terme • CCBL

Informez les habitants et les scolaires sur l'intérêt des circuits courts de proximité et sur le métier d'agriculteur (organiser des échanges, visites...)

Moyen terme • CCBL

zoom sur la ferme de la Motte à Talcy

A l'origine, la famille Lemaire cultivait des céréales. Puis la production s'est diversifiée avec des oignons et des condiments (échalotes, ails, échalions) : aujourd'hui, les différentes structures de la Ferme de la Motte cumulent 1 100 hectares de terres.

La culture biologique occupe 100 hectares et représente environ 1/3 de l'activité.

Elle permet la production de condiments, de pommes de terre, de courges et de betteraves rouges.

La particularité de la Ferme de la Motte est de produire, acheter, conditionner et livrer à la grande distribution, ce qui permet d'employer 120 personnes sur les différentes structures toute l'année et jusqu'à 180 avec les saisonniers de juin à octobre.

Outre la présence au marché du terroir de Mer, un point de vente de produits fermiers a été ouvert sur place. Il permet de commercialiser les produits de la Ferme mais aussi ceux de partenaires moins locaux pour diversifier l'offre.



Le point de vente « Aux p'tits oignons » vous accueille toute l'année de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le 1^{er} samedi matin de chaque mois

Ferme de la Motte
52 rue du château à Talcy
02 54 81 44 22

Créer des réunions d'échanges

L'élaboration de l'Agenda 21 a été l'occasion d'échanges très constructifs entre élus, agents et acteurs du territoire.

A travers la concertation, les élus invitent les habitants, les usagers, les associations, les acteurs économiques, etc., à s'exprimer sur ce qui concerne le présent et l'avenir de leur territoire et de leur qualité de vie.

Nous avons, chacun de notre côté, une habitude à prendre pour que ces rendez-vous soient plus réguliers et recueillent plus de participation.

C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre cette dynamique et favoriser la participation citoyenne autour de rencontres thématiques.



Finalité 16

Favoriser la participation citoyenne



Actions concrètes

Réunir les membres du Forum 21- « citoyens engagés » plusieurs fois par an en leur confiant des actions

Court terme • MER CCBL Val d'Eau

Instituer des dîners-rencontres thématiques entre élus et présidents d'associations

Court terme • MER

Organiser des réunions de quartiers et des réunions de concertation pour tous les grands projets, désigner un élu référent par quartier

Court terme • MER

Créer un conseil intergénérationnel jeunes/sages

Moyen terme • MER

zoom

Deux participants aux ateliers de concertation de l'Agenda 21 témoignent



Introduction aux ateliers de concertation (juin 2012)

Béatrice Duché-Dormant, habitante de Mer et Bernard Talichet, habitant de Cour-sur-Loire.

→ Pourquoi avez-vous décidé de participer à ces ateliers ?

Béatrice : " Je suis arrivée nouvellement à Mer et j'habite au lieu-dit « Pomme Gorge », qui est un peu excentré. De ce fait, je m'intéresse à la vie de la commune, comme le comice agricole et l'Agenda 21. Quand on nous donne l'occasion de nous exprimer, il faut en profiter ! "

Bernard : " J'ai trouvé intéressant de répondre à une initiative de la CCBL qui pour moi représentait quelque chose d'assez abstrait. C'était une excellente occasion de mieux connaître cette institution. Et pour une fois que l'on demande de participer, de s'exprimer, il ne fallait pas rater l'occasion. Les sujets évoqués sont aussi très proches du quotidien et des préoccupations de chacun. Cela touche forcément. Pour moi, ma participation restera un acte citoyen. "

→ Qu'en avez-vous retiré ?

Béatrice : " Cela m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes. J'ai apprécié de pouvoir apporter des idées sur des sujets qui m'intéressent, notamment tout ce qui touche au respect de la nature et de l'environnement. Je suis moi-même investie dans des associations telles que Tourisme et Culture du Loir et Cher, le don du sang. J'ai créé aussi mon auto-entreprise pour promouvoir des produits d'entretien les plus naturels possibles. "

Bernard : " D'abord des rencontres sympas avec des citoyens « comme soi » et de tous les âges. Il est rassurant aussi de voir la participation d'élus. Ensuite on voit que le « voisin » a les mêmes préoccupations que nous, on met le doigt sur des sujets que l'on ne devine même pas, on apprend des autres. Bien-sûr toutes les idées citoyennes n'ont pas été retenues mais il en restera forcément quelque chose. Personnellement je pense que la qualité de ces ateliers n'est pas récompensée par une participation suffisante, même si à peu de personnes ils sont étonnamment productifs ! Enfin, la participation à ces ateliers donne aussi un sentiment d'appartenance à la CCBL. "

OBJECTIF 33

Utiliser des outils de communication modernes

Informez, sensibilisez et favorisez la participation

Aujourd'hui, les collectivités locales disposent de nombreux outils de communication : magazine, lettres d'information, sites internet...

Pour autant, il est difficile de toucher certains publics, notamment les plus jeunes. Certaines activités qui leur sont plus spécifiquement destinées ne sont pas suffisamment connues.

Notre objectif est de développer notre utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.



Finalité 16

Favoriser la participation citoyenne



Actions concrètes

Développer des outils de communication type Facebook, Twitter, vidéos, ... pour toucher les adolescents et les jeunes ménages

Court terme • MER

zoom sur les liseuses à la médiathèque

En Janvier 2011, la médiathèque de Mer proposait à ses usagers de découvrir la lecture numérique grâce à quatre liseuses prêtées par la Direction de la Lecture Publique du Loir-et-Cher. Après cette première expérience qui a permis à 35 personnes de tester ce nouvel outil de lecture, la médiathèque a décidé d'acquérir ses propres liseuses, en choisissant l'un des modèles les plus récents.

Les personnes inscrites à la médiathèque peuvent ainsi emprunter gratuitement l'une de ces nouvelles liseuses pour une durée de trois semaines et faire leur choix parmi la centaine de romans qu'elle contient, du classique au plus contemporain. De nouveaux titres sont régulièrement ajoutés à la sélection.



Et la suite ?

Participez aux réunions du Forum 21-citoyens engagés !

Vous vous intéressez à ce qui se passe sur votre commune ou votre Communauté de Communes, vous souhaitez faire bouger les choses, suivre les projets, être en contact direct avec les élus ?

Le Forum 21-citoyens engagés est le groupe que vous devez rejoindre !

Le suivi de l'Agenda 21 est un point-clé de sa réussite. Nous communiquerons donc régulièrement sur les actions réalisées ou en cours au travers de nos magazines, sites Internet ou événements.

Un groupe constitué d'élus, d'habitants volontaires et d'agents sera ainsi chargé du suivi de la mise en œuvre et de l'état d'avancement des projets.

Le but ? Mesurer les progrès réalisés et réajuster nos engagements pour coller au plus près des besoins du moment.

Que vous ayez ou non participé à l'élaboration de l'Agenda 21, vous pouvez rejoindre ce groupe pour donner votre avis sur les actions mises en place, proposer de nouvelles actions, participer à certaines d'entre elles et ainsi faire évoluer votre cadre de vie.

Alors vous aussi, impliquez-vous !

Contactez Cécile GREFFION, chargée du suivi de l'Agenda 21, par téléphone au 02 54 81 45 83 ou par mail à cecile.greffion@ville-de-mer.com et suivez l'actualité de l'Agenda 21 sur les sites Internet de la ville de Mer et de la Communauté de Communes :

www.ville-de-mer.com/mer-communique/agenda-21

www.ccbl.fr/Projets/Agenda_21.html







Mairie de Mer
9 route Nationale
41500 Mer
02 54 81 40 80
www.ville-de-mer.com

